y trouvent des avantages certainement, mais ces avantages ne peuvent se comparer à ceux qu'en retirent ceux qui le sont pas. Pour les preniers c'est un moyen d'augmenter la masse des biens qu'ils laissent après eux, pour les seconds c'est la sécu-rité et le bien être assurés à ceux qu'ils laissent derrière eux.

L'assurance sur la vie est le moyen d'empêcher que le pain de la maison ne disparaisse avec celui qui le gagne.

L'assurance sur la vie rend moins sombres les jours de deuil et assure l'avenir de ceux qui n'ont aucune fortune.

L'assurance sur la vie, constitue le meilleur des placements : car son paiement est cortain, même en présence des plus fortes crises financières. Elle donne la sécurité et rapporte de plus gros bénéfices que les meilleures valeurs connues.

L'assurance sur la vie est une propriété qui n'est pas exposée à la demande des créanciers; étant protégée par les lois, pour le bénéfice exclusif de ceux au profit desquels elle est

L'assurance sur la vie procure un capital au moment où ce enpital est le plus nécessaire; elle donne tous les avantages des caisses d'épargnes tout en accordant des intérêts plus con-

L'assurance sur la vie, enfin, enseigne à l'assuré, l'économie, lui laisse toute la liberté de son intelligence et prolonge son existence, en le débarrassant de toute anxiété et de toute crainte.—Gazette de Joliette.

RECETTES

Préventif et curatif de la variole.

Monsieur le Rédacteur,

Depuis 36 ans que je suis en pratique, j'ai fait usage du sarasenia purpurea, sabot de la vierge (pitcher plant) (water cup) comme spécifique contre la variole, et toujours avec un succes extraordinaire, c'est aussi un préventif qui ne fuit jamais dé-faut, et auquel le public peut avoir pleine confiance; car j'en ai fait l'expérience constante depuis 36 ans!..... Voici la manière de le préparer comme préventif: Prenez une once de feuille et racine et faites bouillir pendant un quart d'heure dans un gallon d'eau, ensuito retirez-le du feu et ajoutez une once de crême de tarte et laissez le tout se refroidir.

Direction.—Pour un adulte il peut prendre 2 à 3 verres dans le courant de la journée; pour les enfants d'un an et en montant, donnez-leur un petit verre à vin en augmentant suivant l'Age. Pour les bébés d'un mois une cuillérée à thé en augmentant suivant les courant les bébés d'un mois une cuillérée à thé en augmentant suivant les courant les augmentant le recourant des la courant les courants de la courant les courants des la courant les courants de la courant les couran tant suivant leur âge. Ne sucrez le remède qu'au moment d'en

faire usage.

Prière aux autres journaux de reproduire - Dr J. A. CRE-VIER, Médecin naturaliste, Montréal.

Mal des jambes des porcs.

Les porcs prennent souvent une maladie à laquelle on donne le nom vulgaire de mal des jambes; on guérit ordinairement co mal en plaçant des branches de sapin sous l'animal, et en lui frictionnant les jambes avec l'essence de térébenthine. La sciure de bois employée comme litière pour les porcs donnerait peut-être les mêmes résultats; c'est un essai à faire.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de Montmagny

11e ANNÉE D'EXISTENCE

BUREAU PRINCIPAL A MONTMAGNY,

Cette compagnie assure contre le feu toutes sortes de propriétés, maisons, dépendances des cultivateurs, etc., aux prix les plus modérés.

> JEAN BOUCHER, St Charles de Bellechasse, Président;

> GEO. DEMERS, St Henri de Lévis, Vice-Président ;

JAMES OLIVA, Gérant } Montmagny.

Agents goueraux: H. HEBERT, Montmagny; G. E. MI-CHAUD, l'Islet. 1er octobre 1835.



Exposition Coloniale à Londres, Angleterre, 1886, CINQUANTE-QUATRE MILLE PIEDS RÉSERVÉS POUR LE CANADA.

Première Commission Royale d'Exposition depuis 1862.

EXPOSITION COLONIALE ET DES INDES qui s'ouvri-ra à Londres, Angleterre, le 1er de Mai 1886, doit se faire sur un grand pied, son but étant de faire époque dans les relations mutuelles de toutes les parties de l'Empire britannique. Afin de donner plus de relief à cet événement, une Commis-

sion Royale a 6t6 6mise pour tenir cette exposition, la première depuis 1862; et Son Altesse Royale le Prince de Galles en a 6t6 nommé Président par Sa Majesté.
L'espace considérable de 54,000 pieds carrés a été alloné à

la Puissance du Canada, par ordre du président Son Altesse

Royale.

Cette Exposition n'est que pour les colonies et les Indes; ni le Royaume-Uni, ni les nations étrangères ne pourront y concourir : l'objet étant d'exhiber au monde entier ce que les co-

lonies peuvent faire. C'est la plus belle occasion offerte au Canada de montrer la place distinguée qu'il occupe, grâce aux progrès qu'il a faits dans l'agriculture, l'horticulture, les industries et les beauxarts, les industries manufacturières, les améliorations les plus récentes apportées aux machines et instruments de fabriques, dans les travaux publics au moyen de modèles et dessins, aussi par un étalage approprié des immenses richesses qu'il possède dans ses pêcheries, ses forêts et ses mines, et aussi en fait de

Les Canadiens de toutes dénominations et de toutes classes sont invités à venir et lutter d'ardeur pour mettre le Canada sous son véritable jour comme première colonie de l'Empire britanuique, et de déterminer sa véritable position aux yeux du monde.

Il est de l'intérêt de chaque cultivateur, producteur et fa-bricant de contribuer à cette exposition, va qu'il a déjà été démontré qu'un développement de commerce suit toujours de somblables efforts.

Par ordre.

JOHN LOWE,

Secrétaire du département de l'agriculture OTTAWA, 1er Septembre 1885.

AVOCAT, de Fra-serville, P. Q., suit L. A. LANGLAIS, AVOCAT, de Fra-les Cours de Rimouski, de Kamouraska et de Montmagny. Il s'occupe de prêts d'argent hypothécaires et autres.

A VENDRE

Des terres situées au Lac Témiscouata et à St Honoré, devant être traversées par le chemin de fer de Woodstock, maintenant en voie de construction.

vendre ou à louer: un bel emplacement avec maison, étables et une boulangerie. Le tout dans des places centrales de Fraserville.

S'adresser à

L. A. LANGLAIS, Avocat.

HARLES PACAUD, AVOCAT, Bureaux: A Montmagny. rue du Palais de Justice; à Ste Anne de la Pocatière, chez M. Germain Lévesque, près de l'église. M. Pacaud suit iégulièrement les termes des Cours de Quélec, Montmagny et Kamouraska.